



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 28/02/2022

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Plus que quelques jours pour vous inscrire !

Dans quelques semaines, les Français seront appelés aux urnes. La prochaine élection présidentielle aura lieu les **10 et 24 avril 2022**.

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au **mercredi 2 mars 2022** pour [vous inscrire sur les listes électorales en ligne](#) et jusqu'au **vendredi 4 mars** pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

La « mal inscription » sur les listes électorales touche majoritairement les jeunes et est souvent cumulée à un défaut d'information sur les scrutins. Or, il est impératif d'être correctement inscrit sur les listes électorales pour participer au scrutin présidentiel des 10 et 24 avril prochain.

Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018, en dehors de ces deux cas, il s'agit d'une démarche personnelle.

Afin de simplifier les démarches relatives au scrutin, le ministère de l'Intérieur a mis en ligne une plateforme qui permet de vérifier sa situation électorale (lieu et numéro de bureau), de s'inscrire sur les listes électorales et de donner procuration en cas d'absence : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Un portail à votre service

Pour la première fois, ce portail ergonomique et intuitif, centralise sur une même plateforme l'ensemble des démarches relatives aux élections en France. Le design aéré et moderne permet de naviguer facilement entre les différentes rubriques des 4 onglets suivants :

- Comprendre les élections ;
- Mes démarches ;
- Les scrutins ;
- Les résultats.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



À votre service

En quelques clics, je retrouve mes principales démarches en ligne pour pouvoir voter.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »



Je vérifie si je suis inscrit sur les listes électorales [↗](#)



Je souhaite m'inscrire sur les listes électorales [↗](#)



Je donne procuration

Onglet « Comprendre les élections » :

L'onglet «Comprendre les élections» précise, à travers plusieurs items, le rôle et la finalité démocratique du vote, le financement des campagnes électorales ou encore l'organisation administrative et institutionnelle des élections.

Une riche Foire Aux Questions (FAQ), actualisée régulièrement par les services du ministère de l'Intérieur, est également accessible grâce à cet onglet .

Elle regroupe les interrogations les plus fréquentes au sujet des élections en France : *Qui peut voter ? Quelles sont les mesures prises pour les élections au regard du contexte sanitaire ? Comment et où voter ?*

Toutes les questions les plus communément posées par les internautes trouvent ainsi leur réponse.

Onglet « Mes démarches » :

L'onglet «Mes démarches» a été pensé pour permettre en quelques clics, d'être redirigé vers les sites officiels sur lesquels il est possible d'effectuer des démarches en ligne notamment sur :

- la vérification de sa situation électorale ;
- la possibilité de s'inscrire en ligne sur les listes électorales jusqu'au 2 mars 2022 ;
- les modalités d'établissement d'une procuration.

Onglet « les scrutins »

L'onglet «Les scrutins» permet de connaître les différents types d'élections organisées en France - élections présidentielle, législatives, sénatoriales, européennes, régionales, départementales, municipales ou encore les consultations de type référendaire – leur calendrier, leurs modalités d'organisation, la compétence de leurs élus, etc.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Un fil d'actualités relatif aux scrutins et les liens vers les réseaux sociaux du ministère de l'Intérieur complètent cette offre de services.

Onglet « Les résultats »

L'onglet «Les résultats» permet de consulter en direct les résultats provisoires au fur et à mesure des remontées lors des soirées électorales de l'élection présidentielle pour le premier tour, le 10 avril 2022, et le second tour, le 24 avril 2022, ainsi que les résultats définitifs après chaque élection. Il donne accès à la certification des résultats dans l'ensemble des bureaux de vote tout au long des journées électorales. Cette rubrique donne également accès aux résultats des précédents suffrages.

Cette rubrique donne également accès aux résultats des précédents suffrages.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)